

# Centre Régional De Formation Professionnelle de Notaires de Poitiers

Téléport 4 – avenue Thomas Edison  
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL  
☎ 05 49 49 42 55 📠 05 49 49 42 56

**Centre-formation-notaire.fr**

**Site de TOURS** ☎ 02 47 05 52 84 📠 02 47 66 19 01

✉ [imndetours-formationcontinue@orange.fr](mailto:imndetours-formationcontinue@orange.fr)

A Tours, le 28 décembre 2016

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à une nouvelle journée de formation ouverte aux notaires et aux collaborateurs, dans le cadre d'un cycle de droit rural de 4 journées, qui aura lieu le **JEUDI 29 JUIN** prochain à partir de **9h au CFPN DE POITIERS** et qui sera animée par :

## Mr Denis ROCHARD

Et qui aura pour thème :

### « LES CONTRAINTES PARTICULIERES DE L'ENTREPRISE AGRICOLE » 3<sup>ème</sup> journée du cycle de droit rural

*Vous trouverez ci-après le plan détaillé.*

Le coût de cette journée est de 252,00 € TTC, le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner au secrétariat de l'IMN (site de TOURS -37000) 32 rue Richelieu le bulletin réponse ci-après au plus tard le 18 juin prochain, accompagné du chèque de 252,00 € libellé à l'ordre du CFPN de POITIERS (merci de faire un chèque par formation).

Je vous prie de me croire,  
Votre Bien Dévouée.

Manuela LEDUC  
Directrice de l'IMN

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.*

*Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.*

---

### - Formation du Jeudi 29 juin à POITIERS Mr Denis ROCHARD – 3<sup>ème</sup> journée cycle de droit rural

➔	Inscription de Maître	Notaire à
➔	OU de Mme/Mr Etude de Me	Fonction

N° de téléphone :

Adresse mail :

**Chèque de 252,00 € joint**

*Dans le cadre de son activité de formation continue le CFPN de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : [cil@notaires.fr](mailto:cil@notaires.fr)*



**PARCOURS EN DROIT RURAL**  
**4 Journées de formation**

**Monsieur Denis ROCHARD**, Directeur du master 2 Droit rural et du DSN, Faculté de droit Université de Poitiers  
& **Maitre Jean-Michel COQUEMA**, Notaire

*Le parcours en droit rural, formé de quatre journées différentes, a pour objectif de sensibiliser notaires et collaborateurs à la pratique du droit rural. Les thématiques abordées doivent permettre de cerner au mieux les particularités du droit rural, de conseiller au plus juste les exploitants agricoles et de rédiger avec précision les actes correspondants.*

**1<sup>re</sup> journée : les outils de base de l'exploitant agricole**  
**Mardi 18 avril 2017 à POITIERS avec Mr Denis ROCHARD**

- l'activité agricole
- le lien au foncier (bail, mise à disposition...)
- les autres éléments du capital d'exploitation (droits incorporels, contrats, matériels...)

**2<sup>ème</sup> journée : les spécificités de l'entreprise agricole**  
**Mercredi 17 mai 2017 à POITIERS avec Mr Denis ROCHARD**

- l'exploitation agricole à titre individuelle (fonds agricole, EIRL...)
- l'exploitation agricole sous forme sociétaire (sociétés d'exploitation, sociétés foncières...)

**3<sup>ème</sup> journée : les contraintes particulières de l'entreprise agricole :**  
**Jeudi 29 juin à POITIERS avec Mr Denis ROCHARD**

- liées au droit rural (contrôle des structures, droits de préemption (preneur en place, SAFER...), PAC)
- liées à l'environnement (zonage, eau, bois et forêts, ICPE, contrats environnementaux...)

**4<sup>ème</sup> journée : Les sociétés en agriculture**  
**Jeudi 5 octobre à POITIERS Avec Mr Denis ROCHARD et Me Jean-Michel COQUEMA**

- Quelle société pour quelle activité, sociétés agricole et lien au foncier, sociétés et intervention publique, sociétés et droits incorporels,
- Cession et transmission avec ou sans le foncier, le pacte Dutreil, la holding agricole.